

**Procès-verbal  
de l'AGA de l'APELN  
tenue le 9 août 2020 à 9 h au  
Centre récréatif Aimélaquois de Saint-Aimé-des-Lacs**

**1. Mot de bienvenue et rappel de la mission de l'Association**

Un mot de bienvenue est adressé par Marie-Andrée Savard, présidente ainsi qu'un rappel de la mission de l'association. Marie-Andrée présente un invité, Thomas-Louis Thivierge, conseiller municipal.

**1.1** Constat du quorum

Le quorum est constaté. 36 propriétaires sont présents dans la salle ainsi que 20 en vidéo-conférence. Il en nécessitait 19 (10% des propriétaires)

**1.2** Présentation des membres du conseil d'administration 2019-2020

Sylvain Gagnon, vice-président;  
Bertrand Ricard, trésorier;  
Pascal Dufour, Nicolas Laflamme et Sylvain Gélinas, administrateurs

**2. Lecture et adoption de l'Ordre du jour de l'AGA 2020**

Marie-Andrée Savard présente l'ordre du jour et deux sujets sont ajoutés dans le Varia : a) procès-verbaux accessibles sur le site Internet  
b) présence aux réunions du conseil de ville

Il est proposé par Claude Jutras que l'ordre du jour soit accepté.

**3. Résumé et adoption du procès-verbal de l'AGA 2019**

Marie-Andrée Savard fait la lecture du procès-verbal de l'AGA de 2019.

Il est proposé par Marc Bareil que le PV de l'AGA du 11 août 2019 soit accepté.

**4. Présentation des états financiers au 31 mars 2020 et du rapport des vérificateurs**

**4.1** Présentation des états financiers au 31 mars 2020

Bertrand Ricard présente les états financiers au 31 mars 2020 :

Revenu de 13 613 \$  
Charges de 11 354 \$  
Solde au début de 51 349 \$  
Solde à la fin de 53 608 \$

Il est proposé par Jean-François Dufour que les états financiers soient acceptés.

François Bédard suggère que les états financiers soient disponibles pour consultation avant la tenue de l'AGA.

**4.2** Rapport des vérificateurs

Rosaire Lapointe présente le rapport des vérificateurs.

Il est proposé par Rock Boulianne que le rapport des vérificateurs soit accepté.

## **5. Rapport de la présidente sur les activités 2019-2020**

Marie-Andrée Savard présente dans le rapport les principaux événements ayant eu lieu durant l'année, notamment la démission de 3 administrateurs, les différentes rencontres tenues avec la municipalité, la signature de l'entente de collaboration avec la municipalité, ainsi que la baisse des activités conséquentes au confinement de la COVID-19.

Le texte est en annexe et aussi sur le site Web.

### **5.1 Navigation et tarifs de mise à l'eau**

Marie-Andrée Savard fait le point sur le dossier de la tarification de la mise à l'eau des embarcations. Lors de rencontres, des propositions de tarification ont été faites à la municipalité et la plupart de celles-ci ont été refusées. Le motif principal allégué par la municipalité est le risque de voir apparaître une multiplicité de point de mise à l'eau illégale.

### **5.2 Responsabilisation, sensibilisation et bonnes pratiques**

Marie-Andrée Savard fait un retour sur la carte de navigation ainsi que le code d'éthique, et revient sur l'importance de respecter la zone profonde destinée aux bateaux à vagues pour la pratique du wake surf et de la planche. Elle sensibilise les riverains et leur demande de se responsabiliser dans leurs activités nautiques. Sylvain Gagnon mentionne une recrudescence de riverains ne respectant pas la carte de navigation notamment l'obligation de circuler à une vitesse inférieure à 10 km/h à l'intérieur des bouées d'aide à la navigation.

Marie-Andrée Savard souligne également que la distribution de produits PURE à l'entrée de l'assemblée générale annuelle s'inscrit dans un rappel sur la sensibilisation aux bonnes pratiques à adopter pour le lac. Ces produits sans phosphate sont également disponibles à l'épicerie PH Dufour à La Malbaie.

### **5.3 Bouées**

Pascal Dufour indique que l'association a toujours besoin de bénévoles pour prendre en charge un ou plusieurs bouées.

Il signale également que les commandites sur les bouées seront à renouveler.

### **5.4 Journée sans moteur**

Marie-Andrée Savard propose de faire une "journée sans moteur" en 2021, elle propose de faire une journée d'activité à la base de plein air ouvert à tous où différentes activités comme tour du lac en kayak, essai

de paddle board, traversée du lac à la nage, seraient offert. L'APELN pourrait y tenir un kiosque d'information. La mise à l'eau d'embarcations à moteur serait interdite durant cette journée et nous demanderions aux riverains de ne pas sortir leur bateau. L'idée serait de "voir le lac autrement", elle permettrait aussi aux riverains de se rencontrer et de faire participer les résidents de St-Aimé-des-lacs. Une telle journée contribuerait à sensibiliser les riverains et résidents et à rejoindre plus de riverains. Marie-Andrée Savard demande aux membres présents s'ils seraient intéressés à un tel événement et s'ils y participeraient.

**6. Rapport des tests d'eau du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)**

Marie-Andrée Savard indique que, notamment à cause de la pandémie, le RSVL ne fera pas de test sur le lac cette année, Il allègue que la condition du lac ne le place pas en zone prioritaire. Marie-Andrée Savard présente également les résultats de l'été 2019.

**7. Présentation des études réalisées par l'Organisme des bassins versants – Charlevoix-Montmorency**

Maxime Richard, représentant de l'OBV-CM, explique les rapports des différentes études réalisé en 2019-2020.

**8. Élection des administrateurs de l'association (entre 3 et 5 postes disponibles)**

Il est proposé par Sylvain Gagnon que Marie-Andrée Savard soit président d'élection et que Bertrand Ricard en soit le secrétaire.

Marc Bareil propose Sylvain Gagnon, celui-ci refuse.

Marie-Andrée Savard propose Jean-François Dufour, celui-ci accepte.

Sylvain Gagnon propose Pascal Dufour, celui-ci accepte.

Héléna Martel propose Sylvain Gélinas, celui-ci refuse.

Steeve Simard propose Claude Jutras, celui-ci refuse.

Rock Boulianne propose Nicolas Laflamme, celui-ci accepte.

Marc Bareil propose Rock Boulianne, celui-ci refuse.

Héléna Martel propose Julie Massicotte, celle-ci refuse.

Luce Desroches propose François Bédard, celui-ci refuse.

Héléna Martel propose Julie Massicotte, celle-ci refuse.

Sylvain Gagnon propose Luce Desroches, celle-ci accepte.

Jean-François Laberge accepte par procuration déposée selon les statuts et règlements.

Il est proposé par Jacques Tremblay de mettre fin aux mises en candidature.

**9. Élection des vérificateurs**

Marc Bareil propose Steeve Simard, celui-ci refuse.  
Sylvain Gagnon propose Rosaire Lapointe, celui-ci accepte.  
Hélène Martel propose François Bédard, celui-ci accepte.

Il est proposé par Claude Jutras de mettre fin aux mises en candidature.

## **10. Varia**

### **10.1 Procès-verbaux sur le site Internet**

Claude Jutras questionne les membres du CA sur les motifs de la décision de ne plus verser les procès-verbaux des rencontres du CA sur le site WB de l'Association.

Il propose que les procès-verbaux soient déposés de nouveau sur le site WEB. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **10.2 Présence aux réunions du conseil de ville**

Marie-André Savard souligne aux membres de l'association qu'il est important que les propriétaires riverains participent aux séances du Conseil municipal pour présenter leurs points de vue sur l'application de certains règlements de la municipalité.

Par ailleurs, il a été proposé par Mme Julie Massicotte de créer un comité de citoyens. Marie-Andrée Savard mentionne qu'un tel comité devra être une entité distincte de l'Association. Cette distinction doit être clairement définie lors des interventions de ce comité de citoyens.

## **11. Période de questions**

## **12. Levée de l'assemblée**

Marc Bareil propose la levée de l'assemblée à 11 h 55.

Marie-Andrée Savard, présidente

Bertrand Ricard, trésorier